

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Question écrite  
**Titre :** De l'argent public pour un réseau social redoutable?  
**Initiant-e(-s) :** franziska meinherz

---

**Résumé :** il semblerait que la Ville de Lausanne soit abonnée au service payant du réseau social X (anciennement Twitter). Etant donné la tolérance de ce réseau social pour les discours de haine, la question s'impose en quoi un tel abonnement est cohérent avec la politique et les idéaux que défend la Ville de Lausanne.

Depuis le rachat de X (anciennement Twitter) par Elon Musk, ce dernier a non seulement licencié une grande partie des collaborateurs·trices de l'entreprise – il a aussi éliminé quasiment toutes les possibilités pour dénoncer des discours de haine, violents ou insultants. L'absence de modération des contenus a donné lieu à une augmentation massive de comptes qui propagent des discours d'extrême droite, de haine et violents. Par conséquent, de nombreuses entreprises ont renoncé à continuer à utiliser X pour des fins publicitaires, ce qui signifie une baisse des revenus pour le réseau social. En réponse, Elon Musk a introduit la possibilité de payer pour des comptes, à la fois à titre individuel, et en tant qu'organisation. Les organisations abonnées au service payant de X arborent une photo de profil carrée. En Suisse, ce service payant coûte 1000.- par mois.

Le compte X de la Ville de Lausanne arbore une photo de profil carrée, ce qui indique qu'elle est abonnée au service payant de X.

**Conclusions :**

1. Qu'est-ce qui a motivé la Ville de Lausanne à s'abonner au service payant du réseau social X? 2. Etant donné l'évolution du réseau social X pour devenir toujours plus un endroit où des discours de haine se propagent sans modération, ne serait-ce pas plus cohérent avec la politique et les idéaux de la ville de résilier cet abonnement?

---

Lausanne, le 13 octobre 2023

**Signataire(s) :**  
franziska meinherz

